LIVRET PÉDAGOGIQUE

2026-2027

Master MEEF PLC Anglais

Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales

ubs :

Université Bretagne Sud

www.univ-ubs.fr

Sommaire

1. **Connaissances et compétences développées par la formation** 3
2. **Conditions d'accès** 3
3. **Descriptif des épreuves du concours** 4
4. **Présentation des enseignements du Master 2** 8
5. **Tableau du semestre 9** 9
6. **Tableau du semestre 10** 12
7. **Syllabus de cours et bibliographie** 15
8. **Contacts de l'équipe pédagogique et administrative** 19
9. **Modalité de contrôle des connaissances et règlement des études** 19
10. **Calendriers des formations** 19
11. **Emploi du temps & plans des bâtiments** 20

1. Connaissances et compétences développées par la formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013).
Cette formation est organisée par l'Université de Bretagne Sud et l'INSPE de Bretagne. Elle est assurée par des équipes pédagogiques composées d'enseignant.es-chercheurs.ses et d'enseignant.es de l'UBS, de l'INSPE et des professionnel.les intervenant en milieu scolaire ainsi que des professionnel.les de la formation.

L'architecture de la formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir un haut niveau de compétences professionnelles, tant disciplinaires, didactiques, scientifiques, que celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du Master MEEF, parcours « anglais », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur d'anglais (arrêté du 1er juillet 2013).
(Pour avoir l'ensemble du référentiel des compétences, référez-vous au lien suivant : http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html).

Le Master MEEF est dédié à la préparation des concours du CAPES (Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire), du CAFEP (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'enseignant du Privé), et éventuellement au CAPLP de Langues-Lettres (Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel).
Le concours est positionné au cours de l'année de M2 (épreuves écrites courant mars, épreuves orales d'admission courant juin.) **La préparation au concours s'étale sur les deux années de Master** (présentation des épreuves ci-dessous).
En M1, la formation articule des enseignements théoriques en lien avec le Master enseignement et avec les épreuves du concours avec une pratique réflexive sur les semaines d'initiation à la pratique puis de pratique accompagnée.
En M2, la formation se fait en alternance. Les étudiant.es seront la moitié de la semaine en établissement secondaire (les lundis, mardis et mercredis matin) et l'autre moitié à l'université pour poursuivre la préparation des épreuves du concours.

Les étudiant.es du Master MEEF PLC Anglais pourront obtenir le PSC1, soit Prévention et Secours Civique de niveau 1.

2. Conditions d'accès

En raison de la réforme du concours de recrutement des enseignant.es, le Master 1 est désormais fermé et la formation se poursuit **exclusivement en Master 2**.

3. Descriptif des épreuves du concours

Section langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe
L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A - Épreuves d'admissibilité

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Programme pour la session 2026 (le programme pour la session 2027 n'a pas encore été publié)

Thème des programmes de collège : Rencontres avec d'autres cultures

Axes d'étude des programmes de lycée :
- Créer et recréer
- Imaginaires effrayants
- Vivre entre générations
- Informer et s'informer

1° Épreuve écrite disciplinaire.

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Épreuve écrite disciplinaire appliquée.

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence

d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B - Épreuves d'admission

1° Épreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.
Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum.

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2° Épreuve d'entretien.

L'épreuve d'entretien porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales, l'entretien se déroule en français.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

4. Présentation des enseignements du Master 2

Semestre 9

UE1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif

1.1 Maîtrise de la langue
1.2 Culture des pays anglophones : théorie et pratique
1.3 Pratique et expertise des enseignements et apprentissages
1.4 Didactique des langues

UE2 Communauté éducative

UE3 Recherche

UE4 Pratique réflexive

Semestre 10

UE1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif

1.1 Maîtrise de la langue
1.2 Culture des pays anglophones : théorie et pratique
1.3 Pratique et expertise des enseignements et apprentissages
1.4 Didactique des langues

UE2 Communauté éducative

UE3 Recherche

UE4 Pratique réflexive

5. Tableau du semestre 9

CRÉDITS ECTS	Intitulé UE (3)	Code matière *(code élément Apogée)*	Intitulé Matières (3)	Nombre d'heures				Nbre de Groupes			Heures TOTALES			Coût ETD
				CM	TD	TP	FOAD / Numérique	CM	TD	TP	CM	TD	TP	
	UE 1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif													
3	**UE 1.1 Maîtrise de la langue**		Linguistique Anglaise		9,00				1			9,00		**9,00**
			Version		3,00				1			3,00		**3,00**
			Thème		3,00				1			3,00		**3,00**
3	**UE 1.2 Culture des pays anglophones**		Littérature	10,00	5,00			1	1		10,00	5,00		**20,00**
			Civilisation	10,00	5,00			1	1		10,00	5,00		**20,00**
			Pratique disciplinaire de l'oral		0,00									

7	**UE 1.3 Pratique et expertise de enseignements et apprentissages**		Notions fondamentales et programmes scolaires	6,00	14,00				1	1		6,00	14,00		**23,00**
			Construire et mettre en œuvre des séquences	6,00	22,00				1	1		6,00	22,00		**31,00**
	UE 1.4 Didactique des Langues		Didactique des langues		15,00	15,00				1	1		15,00	15,00	**30,00**
5	**UE2 Commnauté éducative**		Système éducatif et parcours de l'élève	4,00	4,00	2,00			1	1	1	4,00	4,00	2,00	**10,00**
			Incarner et faire vivre les valeurs de la République	2,00	2,00	2,00			1	1	1	2,00	2,00	2,00	**7,00**
			Pratiques collaboratives et coopératives du métier	2,00	2,00	4,00			1	1	1	2,00	2,00	4,00	**9,00**
0	**UE3 Recherche**		Méthodologie de la recherche, théorie et pratique	0,00	0,00										
			Présenter sa recherche	2,00	18,00							2,00	18,00		**21,00**
12	**UE4 Pratique réflexive**		Stage et analyse de pratique	0,00	0,00	8,00			0	0	1	0,00	0,00	8,00	**8,00**

			Connaissance des élèves et mise en œuvre des apprentissages	0,00	0,00	0,00		0	0	0	0,00	0,00	0,00	**0,00**
			Insertion professionnelle		0,00	2,00		0	0	1			2,00	**2,00**
0	**UE 5 Langue**					0,00			0	0			0,00	**0,00**

6. Tableau du semestre 10

CRÉDITS ECTS	Intitulé UE (3)	Code matière *(code élément Apogée)*	Intitulé Matières (3)	Nombre d'heures				Nbre de Groupes			Heures TOTALES			Coût ETD
				CM	TD	TP	FOAD / Numérique	CM	TD	TP	CM	TD	TP	
	UE 1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif													
3	**UE 1.1 Maîtrise de la langue**		Linguistique Anglaise		9,00				1			9,00		**9,00**
			Version		3,00				1			3,00		**3,00**
			Thème		3,00				1			3,00		**3,00**
2	**UE 1.2 Culture des pays anglophones**		Littérature	5,00				1			5,00			**7,50**
			Civilisation	5,00				1			5,00			**7,50**
			Pratique disciplinaire de l'oral		28,00							28,00		**28,00**

6	**UE 1.3 Pratique et expertise de enseignements et apprentissages**		Notions fondamentales et programmes scolaires	2,00	8,00				1	1		2,00	8,00		**11,00**
			Construire et mettre en œuvre des séquences	2,00	7,00				1	1		2,00	7,00		**10,00**
	UE 1.4 Didactique des Langues		Didactique des langues		0,00	0,00									
0	**UE2 Commnauté éducative**		Système éducatif et parcours de l'élève		4,00	4,00				1	1		4,00	4,00	**10,00**
			Incarner et faire vivre les valeurs de la République		2,00	2,00				1	1		2,00	2,00	**5,00**
			Pratiques collaboratives et coopératives du métier												
8	**UE3 Recherche**		Méthodologie de la recherche, théorie et pratique	0,00	0,00										
			Présenter sa recherche	0,00	10,00								10,00		**10,00**

11	**UE4 Pratique réflexive**		Stage et analyse de pratique	0,00	0,00	8,00		0	0	1	0,00	0,00	8,00	**8,00**
			Connaissance des élèves et mise en œuvre des apprentissages	0,00	0,00	0,00		0	0	0	0,00	0,00	0,00	**0,00**
			Insertion professionnelle		0,00	2,00		0	0	1			2,00	**4,00**
0	**UE 5 Langue**					0,00			0	0			0,00	**0,00**

7. Syllabus de cours et bibliographie

UE1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif

UE 1.1 – Maîtrise de la langue

Cet enseignement consiste en une préparation aux questions de linguistique et de phonologie de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES. Il s'inscrit dans la droite ligne des enseignements de licence.
Il s'appuie sur des sujets donnés au concours ou dans l'esprit de ce qui pourrait être donné au concours. Il abordera des cas déjà abordés en licence et aussi d'autres jamais vus. Il y a tant de choses à voir que, pour que les séances soient bénéfiques et efficaces, les étudiants devront avoir préparé les sujets avant de venir en cours.

Bibliographie indicative :
Grammaire et linguistique
LARREYA, P. & RIVIÈRE, C. 2019, *Grammaire explicative de l'anglais*. Pearson-Longman, Harlow. (le minimum nécessaire)
NARJOUX C., *Le Grévisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français*, De Boeck, Louvain-la-Neuve. (très bonne grammaire du français)
MIGNOT, E., 2016, *Linguistique anglaise*. Armand Colin, Paris.
ORIEZ, S., 2018, *Linguistique énonciative de l'anglais*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Phonétique :
En plus des dictionnaires de langue anglaise (Longman, Oxford) comportant tous les transcriptions phonétiques des mots et expressions recensées :
DUCHET J.-L., 2018, *Code de l'anglais oral*, Ophrys, Paris. (court, simple et clair)
GINÉSY M., 2019, *Mémento de phonétique anglaise*, Armand Colin, Paris. (assez complet et touffu)
WELLS, J.-C., 2014, *Longman Pronunciation Dictionary*, Pearson-Longman, Harlow.

Version

Le cours vise à préparer l'épreuve de version littéraire du concours. Les étudiant·es traduisent un texte chaque semaine en utilisant les techniques de traduction apprises en licence.

Thème

Le cours vise à préparer l'épreuve de thème littéraire du concours. Les étudiant·es traduisent un texte chaque semaine en utilisant les techniques de traduction apprises en licence.

UE 1.2 - Culture des pays anglophones : théorie et pratique

Littérature

Ce cours vise à préparer la première épreuve écrite du CAPES, dite « composition en langue étrangère ». Dans la continuité des cours de M1, les étudiant.e.s continueront à travailler sur l'épreuve de composition à partir de textes littéraires de divers pays anglophones et de toute époque et des documents iconographiques ; les dossiers traiteront du thème du programme du collège et des axes d'étude des programmes de lycée au programme du CAPES 2027 en littérature.

Civilisation

Dans le cadre de la préparation à la première épreuve écrite d'admissibilité, dite « composition en langue étrangère », le cours de civilisation britannique portera sur l'étude de dossiers composés de documents écrits et iconographiques en lien avec le programme du CAPES 2027.
Ce cours sera donc consacré à l'étude des événements historiques majeurs du Royaume-Uni et du Commonwealth ainsi qu'à l'actualité sociale et politique à travers l'étude de sources primaires et visera à donner aux étudiant.es un cadre théorique et historique ainsi que des méthodes d'analyse en civilisation pour cette première épreuve.

Pour ce qui concerne la civilisation des Etats-Unis, dans la continuité de la méthodologie adoptée en M1, les étudiants devront analyser et approfondir divers aspects de la culture états-unienne, des faits historiques, de société et d'actualité à partir de dossiers constitués de documents écrits et iconographiques. Là aussi, le thème et les axes d'étude qui servent de fondement au cours sont ceux du programme du concours. L'accent sera mis sur les XIXe et XXIe siècles.

UE 1.3 – Pratique et expertise des enseignements et apprentissages

Notions fondamentales et programmes scolaires (EC1) + construire et mettre en œuvre des séquences (EC2)

- ***Transferts approfondis des spécificités de l'enseignement de la langue anglaise***

- ***Approfondissement des programmes d'enseignement de l'anglais***

- ***Analyse de séances***
  - *Les différents temps d'apprentissage au cours d'une séance/séquence*
  - *L'intégration des besoins et des acquis des élèves*
  - *L'exploitation des différentes formes de l'évaluation*

- ***Analyse a posteriori des effets de son enseignement et conception des remédiations***

UE1.4 - Didactique des langues (S9)

- **Analyse et conception de programmations annuelles, de séquences, de séances**
  - Expérimentation, analyse et évaluation des dispositifs pédagogiques mis en œuvre,
  - Conception de projets collaboratifs ou coopératifs, complexes, disciplinaires ou interdisciplinaires
  - Appropriation d'environnements numériques de travail
  - Transpositions de savoirs scientifiques vers des questions professionnelles vives

- **Enseignement et inclusion**
  - Profil linguistique et culturel de l'élève
  - Entrainement différencié des élèves
  - Prise en charge de la difficulté
  - Intégration des parcours éducatifs
  - Dimension pluridisciplinaire et inter-langues

UE2 - Culture commune et défis du métier (enseignements mutualisés)

- **EC1 : Système éducatif et parcours de l'élève**

- **EC2 : Incarner et faire vivre les valeurs de la République**

- **EC3 : Pratiques collaboratives et coopératives du métier**

UE 3 – Recherche

Expérimentation d'une recherche collaborative sur un objet, mettant à profit et en réflexion, les apports de la formation plurielle.

Méthodologie de la recherche
Ce cours, mené conjointement par deux enseignant.es de l'université et de l'INSPE visera à poursuivre le travail débuté en M1 en adaptant la réflexion en didactique au stage en établissement.
Le Master 2 sera principalement consacré à la rédaction et finalisation du mémoire. A partir des recherches démarrées en M1, l'étudiant.e réalisera son recueil de données dans l'établissement de stage et procèdera à leur analyse.

Présenter sa recherche

Dans la poursuite du travail réalisé en M1, l'année du M2 sera en grande partie consacrée à la rédaction du mémoire, qui devra être soutenu avant les oraux d'admission du concours.

La deuxième épreuve d'admission (oral d'entretien) devra comporter une présentation des travaux de recherche, les préparations à la soutenance, puis la soutenance elle-même serviront d'entraînement à cet oral.

En plus des cours dispensés, les étudiants assisteront à des conférences et/ou journées d'études du laboratoire HCTI.

UE 4 – Pratique réflexive

- **EC1 : Stage et analyse de pratique**
  Analyse de pratiques transversales sous forme de sessions de co-développement entre pairs

- **EC2 : Connaissance des élèves et mises en œuvre des apprentissages (enseignements mutualisés)**

- **EC3 : Insertion professionnelle**
  - Accompagnement vers le métier
  - Mise en œuvre du projet

8. Contacts de l'équipe pédagogique et administrative

Equipe pédagogique
Responsable du Master MEEF PLC anglais : Jean Peeters, jean.peeters@univ-ubs.fr

Responsables INSPE :
M2 : Valérie Chuard, valerie.chuard@inspe-bretagne.fr

johanne.bouillot@inspe-bretagne.fr
valerie.chuard@inspe-bretagne.fr
nawelle.lechevalier-bekadar@univ-ubs.fr
marie-christine.michaud@univ-ubs.fr
jean.peeters@univ-ubs.fr
nolwenn.rousvoal@univ-ubs.fr

9. Modalité de contrôle des connaissances et règlement des études

Les **modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (MCCC) indiquent la manière dont l'enseignement est évalué (contrôle continu, examen terminal, mixte des deux) ainsi que le format de l'examen (écrit, oral, durée), aussi bien pour la première session d'examens que pour la session de rattrapage (dates indiquées dans le calendrier de la formation)

Voir l'intranet de la faculté (https://www-intranet.univ-ubs.fr/scolarite-590105.kjsp?RH=INTR_COMPLSHSSCOL&RF=INTR_COMPLSHSSCOL), rubrique « Scolarité / Calendriers de la faculté LLSHS »

Les règles de validation de chaque unité d'enseignement (UE), semestre et année sont décrites dans le **Règlement des études et des examens**, voté pour une durés de cinq ans (2022-2027). Ce règlement est consultable sur l'intranet de la faculté, rubrique « Scolarité / Règlement des études et des examens » et est également affiché dans le hall du bâtiment Paquebot.

10. Calendriers des formations

Le calendrier de l'UBS, tel qu'approuvé en conseil de faculté est disponible sur l'intranet de la faculté

(https://www-intranet.univ-ubs.fr/scolarite-590105.kjsp?RH=1308558089846&RF=INTR_COMPLSHSSCOL), rubrique « Scolarité - Calendriers de la faculté LLSHS ».

Le calendrier de l'INSPE est disponible ici :

chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.inspe-bretagne.fr/system/files/inline-files/De%CC%81liberation%202026-33%20-%20Calendriers%20acade%CC%81miques%20modifies%20MEEF_1.pdf

CALENDRIER DE L'ANNEE

Calendrier du Master
Rentrée universitaire des M2 : **2 septembre 2026**

Premier semestre : du **lundi 7 septembre 2026** au **18 décembre 2026**
Deuxième semestre : du **lundi 4 janvier 2027** au **2 juillet 2027**

Calendrier des Stages
M2 : 36 semaines – stage filé sur l'année à partir du 8 septembre 2025, les lundis, mardis et mercredis matin

Calendrier du Concours

Le calendrier des inscriptions au concours 2027 n'est pas encore connu.
Attention : votre inscription à l'université ne vaut pas inscription au concours.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu **fin mars 2027**
Les épreuves d'admission auront lieu en **juin 2027 à Dijon**

Site du ministère relatif aux concours et métiers de l'enseignement
http://www.education.gouv.fr

11. Emploi du temps & plans des bâtiments

Votre emploi du temps est accessible en ligne.
Pour en prendre connaissance, allez sur votre ENT (environnement numérique de travail) (https://ent.univ-ubs.fr/uPortal/render.userLayoutRootNode.uP), rubrique « Organisation / Planning ».

En cas de difficultés d'accès à votre ENT, consultez le diaporama disponible sur l'intranet de la composante :
(https://www-intranet.univ-ubs.fr/scolarite-590105.kjsp?RH=INTR_COMPLSHSSCOL&RF=INTR_COMPLSHSSCOL), rubrique « Scolarité / Présentation des services numériques étudiants de l'UBS »

Pour visualiser les plans des bâtiments afin de repérer les salles de cours du Paquebot et de

Kerjulaude, rendez-vous sur l'intranet de la faculté (https://www-intranet.univ-ubs.fr/scolarite-590105.kjsp?RH=INTR_COMPLSHSSCOL&RF=INTR_COMPLSHSSCOL), rubrique « Scolarité / Plans des bâtiments Paquebot et de Kerjulaude »

Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales

ubs :

Université Bretagne Sud

L'UBS offre un cadre idéal à la réussite !

maviedecampusubs.fr